

Arrêté portant nomination du jury d'admission pour le recrutement direct sans concours d'adjoints techniques, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine, Logistique, Prévention et Restauration), emploi-type Jardinier, ouvert au titre de l'affectataire OBSERVATOIRE DE PARIS, session 2019

Le Président de l'Observatoire de Paris,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;

Arrêté

Article 1^{er} : La commission de sélection du recrutement direct sans concours dans les corps des adjoints techniques de recherche et de formation, BAP G, Jardinier, organisée par l'Observatoire de Paris est composée comme suit :

M. Mathieu JACQUES, Ingénieur de Recherche, Président, Observatoire de Paris, Paris

M. Gilles ADDE, Ingénieur d'Etudes, Membre expert, Université Paris Diderot, Paris,

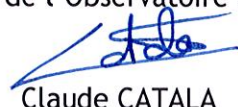
Mme Farida CHOUABIA, Agent non titulaire de catégorie A, Membre, Observatoire de Paris, Paris,

M. Laurent DENIS, Ingénieur de Recherche, Membre, CNRS, Nançay,

M. Simon FIACCABRINO, Agent non titulaire de catégorie B, Membre, Observatoire de Paris, Paris

Mme Marie-Sylvie POINY VAITY, Ingénieur d'Etudes, Suppléante, Observatoire de Paris, Paris,

Fait à Paris, le 18 juillet 2019
Le Président de l'Observatoire de Paris



Claude CATALA